

LES ECOLES DE QUEBEC

UNE POIGNEE DE BONS CONSEILS

LA POLITESSE

Un des amis du journal nous adresse la lettre suivante que nous prions nos amis de lire attentivement.

Nous ferons, dans le prochain numéro les observations qu'elle nous inspire.

Monsieur le directeur du RÉVEIL,

Cher Monsieur,

Je lis assiduellement votre journal. S'il s'y glisse parfois une peinture et une appréciation un peu vives de certains faits, somme toute la vérité est au jour. Vous la dites bravement.

Et, je vous le jure, dans ce temps d'avachissement des caractères et de la presse, la virilité et la franchise de vos collaborateurs font grand plaisir. J'avale votre prose hebdomadaire comme un pauvre affamé avale un verre de bon lait et un morceau de pain blanc.

J'ai suivi avec beaucoup d'attention les articles de M. Saint-Pierre sur l'éducation et les écoles paroissiales dans la province de Québec. Il importerait que ces articles fussent réunis et publiés sous forme de brochure; la vérité ne doit pas rester cachée sous le boisseau; il la faut propager par tous les moyens possibles, si l'on veut qu'elle porte fruits.

Ces articles m'ont donné la pensée d'exhumer de mes manuscrits une lettre que j'adressais un jour, il y a neuf ans, au directeur de l'un de nos collèges, sur la direction de la maison.

Cette lettre ne repose pas sur des on-dit, mais sur des faits d'observation personnelle.

Je vous en transmets copie, en vous priant de vouloir bien lui donner hospitalité dans le RÉVEIL, si vous la croyez utile à la cause de la réforme de l'éducation dans le pays.

La voici dans toute son intégrité :

QUÉBEC, 18 août 1888.

Révérénd M. ***, directeur, Collège de ***

Monsieur le directeur,

Il ne faudrait pas prendre cette lettre, un peu longue, pour un réquisitoire contre le collège de ***. Certaines lacunes dans l'économie in-

terne du collège étant venues à ma connaissance personnelle, au cours de l'année dernière, je ne vous écris que pour vous les signaler avec la conviction que serez le premier enchanté de les faire disparaître, en rompant ainsi en visière avec une routine et des habitudes que l'on retrouve malheureusement dans un trop grand nombre de collèges au Canada. Soyez sûr d'avance, que je n'écris que sous la dictée de l'intérêt profond que je porte à nos collèges, à nos maisons d'éducation, à leur développement constant et à leur efficacité.

Je comprends que les auxiliaires que vous avez dans votre maison, que ce soit tempérament, vice d'éducation ou inexpérience du monde, se portent souvent à des abus de langage et de discipline. Il est peut-être difficile pour de jeunes ecclésiastiques, passés professeurs, maîtres de salle ou de dortoir, de traiter les élèves d'une façon paternelle. Il ont eu le régime du collège, tel qu'il est; ils n'ont revu du monde que ce qu'on en peut voir durant deux mois de vacances, chaque année, pendant neuf ou dix ans, c'est-à-dire à peu près rien.

À leur âge, ils ne peuvent avoir encore sur leur tempérament, le contrôle qu'ils exerceront plus tard. Il leur arrive donc d'avoir parfois des sorties, des éclats, des échappées regrettables et préjudiciables à l'éducation des élèves. Ayant été eux mêmes soumis au même traitement, ils croient nécessaire de l'appliquer à leur tour, lorsqu'ils se trouvent à avoir quelque autorité. Dans le but de se faire craindre pour se faire obéir, on dit à un élève des choses comme celles-ci : "Taisez-vous, polissez, baisez la terre!" L'élève veut-il donner des explications, ou refuse de l'entendre, on le traite de menteur et, d'un bras énergique, on le force à baiser le plancher, en continuant de lui donner des noms grossiers sur le ton de la colère. (Je ne parle pas ici de la férule ni de la règle de bois franc.) Soit crainte, soit hypocrisie, soit violence, l'élève finit par se conformer à l'ordre reçu ou à la règle.

Vous comprendrez de suite l'effet déplorable du procédé.

L'élève, au lieu de pouvoir se disculper, ou bien de s'excuser ou regretter sa faute, sort de là humilié et furieux.